

REGION BRETAGNE

n° 20_DIL_01

CONSEIL REGIONAL

15 octobre 2020

DELIBERATION

Schéma directeur immobilier des lycées
Point d'étape du plan d'actions 2019-2020
Prolongation de la réalisation du plan d'action sur 2021

Le Conseil régional convoqué par son Président le 22 septembre 2020, s'est réuni le jeudi 15 octobre 2020 au siège de la Région Bretagne et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT (en visioconférence), Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN (en visioconférence), Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (à partir de 13h30 et jusqu'à 20h15), Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 19h50), Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 19h15), Monsieur André CROCQ (jusqu'à 18h), Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 17h et à partir de 18h50), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (en visioconférence), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON (en visioconférence), Monsieur Hervé GUELOU, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUËT (en visioconférence), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO (en visioconférence), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 18h), Madame Katja KRÜGER, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 18h25), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 19h), Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR (en visioconférence), Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (en visioconférence), Madame Gaëlle NIQUE (en visioconférence), Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN (jusqu'à 18h40), Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (en visioconférence), Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (en visioconférence), Madame Emmanuelle RASSENEUR (jusqu'à 20h35), Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 17h), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 20h35), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h45), Madame Catherine SAINT-JAMES (en visioconférence), Madame Forough SALAMI-DADKHAH (jusqu'à 20h15), Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 18h), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN,

Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle
Sylvaine VULPIANI.

Envoyé en préfecture le 19/10/2020
Reçu en préfecture le 19/10/2020
Affiché le
ID : 035-233500016-20201015-20_DIL_01-DE

Avaient donné pouvoir : Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER à partir de 20h15), Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 19h50), Monsieur Marc COATANÉA (pouvoir donné à Monsieur Karim GACHEM à partir de 19h15), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 18h), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 17h à 18h50), Monsieur Marc LE FUR (pouvoir donné à Monsieur Stéphane De SALLIER-DUPIN à partir de 19h), Madame Isabelle PELLERIN (pouvoir donné à Monsieur Pierre POULIQUEN à partir de 18h40), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 18h), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Nicole LE PEIH à partir de 18h25), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE), Madame Gaëlle LE SAOUT (pouvoir donné à Monsieur Olivier Le Bras), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 17h), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC à partir de 19h45), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN à partir de 20h35), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Evelyne GAUTIER –LE BAIL à partir de 20h35), Madame Forough SALAMI-DADKHAH (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 20h15), Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Anne TROALEN à partir de 18h).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 5 octobre 2020 ;

Vu l'avis de la commission Education, formation et emploi en date du 7 octobre ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le Groupe Rassemblement National et Madame Catherine Blein s'abstiennent)

- **D'APPROUVER** la prolongation de l'autorisation du programme 303 d'une année (AP19-21) ;
- **De PRENDRE ACTE** que seront proposés fin 2021 un bilan du Plan d'Actions 19-21 un nouveau plan d'actions pour les années à venir.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

**Schéma directeur immobilier des lycées
Prolongation de la réalisation du plan d'actions sur 2021
Point d'étape du plan d'actions 2019-20**

Le premier schéma directeur immobilier (SDI) des lycées publics a été adopté par le Conseil régional lors de sa session de décembre 2016. Ce schéma pluriannuel fixe un cap et porte des engagements structurants pour l'immobilier des lycées publics bretons sur une période de 10 ans. Ce document intègre l'ensemble des champs d'intervention liés aux établissements publics locaux d'enseignement au travers du prisme du bâti et des problématiques d'usage.

Depuis le vote du SDI, l'assemblée régionale a délibéré à plusieurs reprises :

Février 2017	Vote du plan d'actions 2017-18
Juin 2018	Point sur l'avancement du SDI
Décembre 2018	Bilan du plan d'actions 2017-18 / vote du plan d'actions 19-20
Juin 2019	Vote du plan Energie Lycées

La déclinaison opérationnelle du SDI a donné lieu à deux plans d'actions au cours desquels les priorités du SDI ont été poursuivies : 370 projets réalisés de 2017 à 2020 (616 M€). Il faut noter l'impact significatif de ce SDI sur l'économie bretonne : les entreprises bretonnes bénéficient de cette action régionale pour environ 75 % (soit 70 M€ en 2019), les entrepreneurs bretons étant très nombreux à répondre aux appels d'offres de la région.

IMPACTS COVID

La crise sanitaire de 2020 a évidemment eu un impact sur les travaux dans les lycées. Sur 30 chantiers en cours dans les lycées, pendant la période de confinement, 27 ont subi des retards de livraison estimés, dans une première approche à 98 mois cumulés. Des échanges ont eu lieu avec les entreprises, la région et le mandataire lors de la reprise d'activités pour optimiser les surcoûts évalués aujourd'hui à près de 4 M€. Un référent COVID a notamment été positionné sur les chantiers de grande ampleur. La rédaction des programmes et la réalisation des études se sont poursuivies pendant cette période, la concertation avec les utilisateurs a toutefois eu pour impact de prolonger les délais de certaines études.

COMPLEXITE DES CHANTIERS SUR DU BATI ANCIEN

Il convient également de noter que les nombreuses interventions sur du bâti, souvent très ancien, nécessitent un délai de réalisation parfois difficile à estimer et complexifie les chantiers avec de la présence d'amiante ou la nécessité d'effectuer des aménagements en présence de radon ou pour la mise en sûreté.

LE TEMPS DE LA CONCERTATION

La complexité ou l'ampleur de certains projets nécessite aussi beaucoup de concertation pour répondre aux besoins des acteurs et lycéens des établissements en tenant compte des réformes et des nouveaux modes d'enseignement. Un travail de réflexion avec le rectorat, des proviseurs, des experts en bâtiment, des constructeurs conduira en 2021 à présenter un nouveau référentiel de construction du « lycée de demain » misant notamment sur la sobriété architecturale et énergétique et privilégiant des lieux propices à l'enseignement et à la vie de la communauté lycéenne (direction, enseignants, lycéens, agents).

Compte tenu de ce contexte, il vous est ainsi proposé de poursuivre notre programme de travaux du plan d'actions 19/20 sur l'année 2021. Les crédits octroyés pour 2021 seront votés à la session de décembre.

Dans l'attente d'un bilan détaillé fin 2021, un point d'étape est ici effectué au niveau bâtementaire, énergie et réglementaire.

LES ACTIONS DU PLAN D' ACTIONS POURSUIVENT LES OBJECTIFS DU SDI

1- Point d'étape du plan d'action 19/20

Le nombre de projets réalisés sur 2019-20 est largement supérieur à celui prévu : **473** projets étaient inscrits au plan d'actions 2019-20, **496** projets ont été réalisés avec un effort important, conformément à nos engagements, sur les lycées en axes 1, 2 et 8. A ce jour **473** opérations étaient prévues au plan d'actions, **98** n'étaient pas prévues et ont été prises en charge. **Plus de la moitié des opérations sont en phase travaux.**

Tableau 1- Nombre de projets réalisés sur 2019-2020 (par axe du SDI)

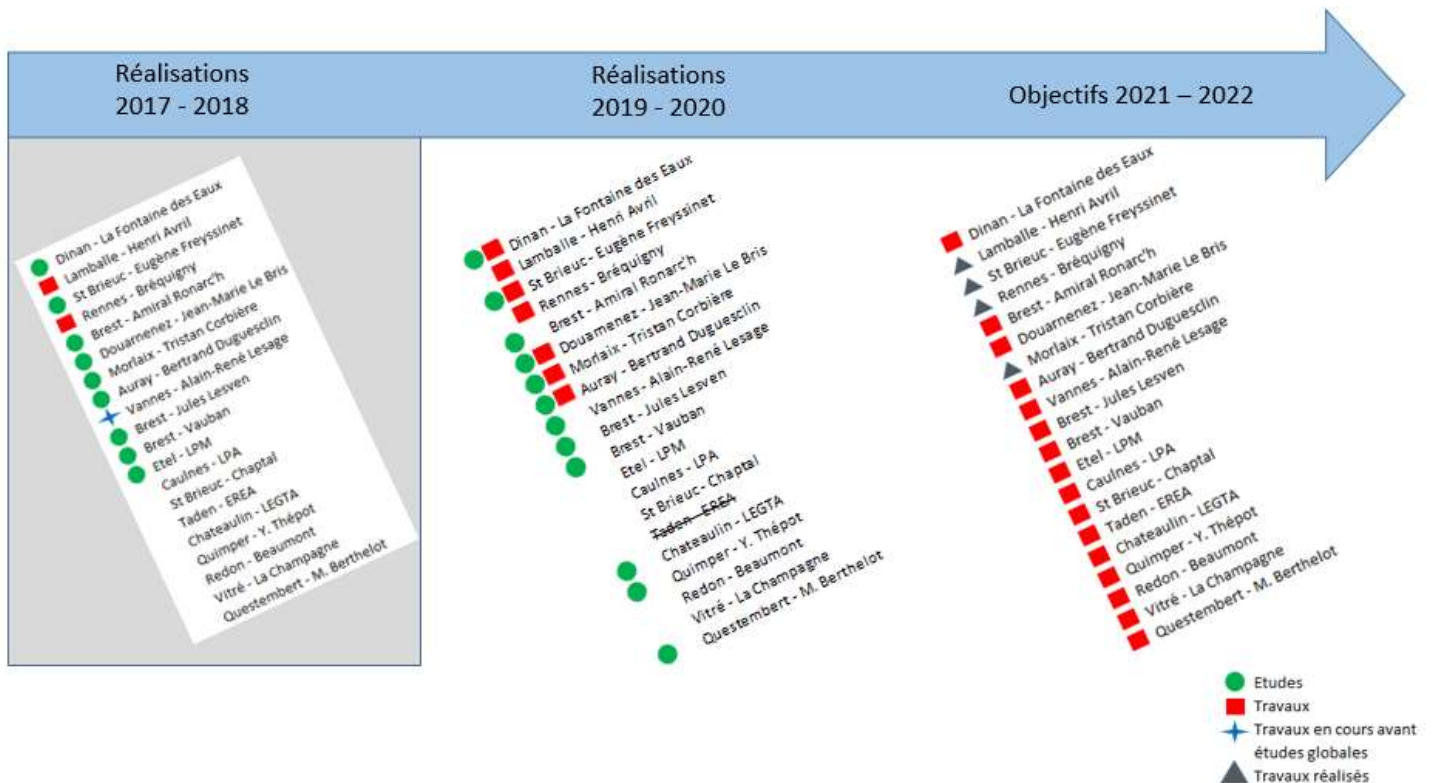
Axes du SDI	Nombre total de sites	Nombre d'actions			
		prévues au plan d'actions 2019-2020	Prévues au plan d'actions et réalisées	non prévues prises en charge	réalisées au plan d'actions 2019-2020
Axe 1 : restructurer les sites nécessitant une intervention d'ampleur	20	86	69	14	83
Axe 2 : assurer la mise en conformité des sites en matière d'accessibilité et de sécurité	20	95	71	15	86
Axe 3 : améliorer la performance énergétique du patrimoine	5	24	20	4	24
Axe 4 : Adapter les locaux aux usages	3	13	10	1	11
Axe 5 : adapter les capacités d'hébergement	3	18	16	0	16
Axe 6 : adapter les locaux aux évolutions démographiques	3	9	9	1	10
Axe 7 : adapter les locaux aux exigences sanitaires	2	13	12	3	15
Axe 8 : assurer le maintien des sites	49	215	191	60	251
Total	109	473	398	98	496

Il convient de porter aux réalisations les lycées neufs dont un, à Liffré, qui vient d'être livré et celui de Ploërmel à livrer à la rentrée 2022.

2- Point d'étape des lycées Axe 1

LES AXES 1 : L'objectif fixé en 2018 pour les 20 établissements situés en axe 1 était qu'ils soient rénovés ou, a minima, au stade travaux fin 2022.

Schéma 1 - Axe 1 : Engagements de la Session de Juin 2018 – Perspective à fin 2022



3- Le plan internat

Le plan comporte :

- **des rénovations lourdes** ou des reconstructions :
 - o En phase programmation ou études :
 - Lycée La Closerie à Saint-Quay Portrieux (Axe 8) ;
 - Lycée Dupuy de Lôme à Brest (Axe 5) ;
 - Lycée maritime professionnel du Guilvinec à Treffragat (Axe 2) ;
 - Lycée Bertrand Duguesclin à Auray (Axe 1) ;
 - Lycée Emile James à Etel, mutualisé avec le lycée maritime professionnel d'Etel (Axe 1) ;
 - Lycée Le Blavet à Pontivy (Axe 8) ;
 - Lycée Alain-René Lesage à Vannes (Axe 1) ;
 - Lycée Jean Guéhenno à Vannes (Axe 8)
 - o En phase travaux ou sur le point de l'être :
 - La Pérouse Kérichen, Vauban et Lesven à Brest (Axe 1) ;
 - Lycée Sévigné à Cesson- Sevigné, construction neuve (axe 2) ;
 - Lycée Colbert à Lorient (axe 3) ;
- **des rénovations classiques** :
 - o En phase programmation ou études :
 - Lycée Bertrand d'Argentré à Vitré (Axe 2)
 - o En phase travaux ou sur le point de l'être :
 - Lycée Le Dantec à Lannion (Axe 8) ;
 - Lycée Paul Sérusier à Carhaix (Axe 7) ;
 - Lycée Pierre Guéguin à Concarneau (Axe 8) ;
 - Lycée professionnel des métiers du bâtiment de Pleyben (Axe 8) ;
 - Lycée professionnel de Pont de Buis (Axe 8).

4- Le plan énergie

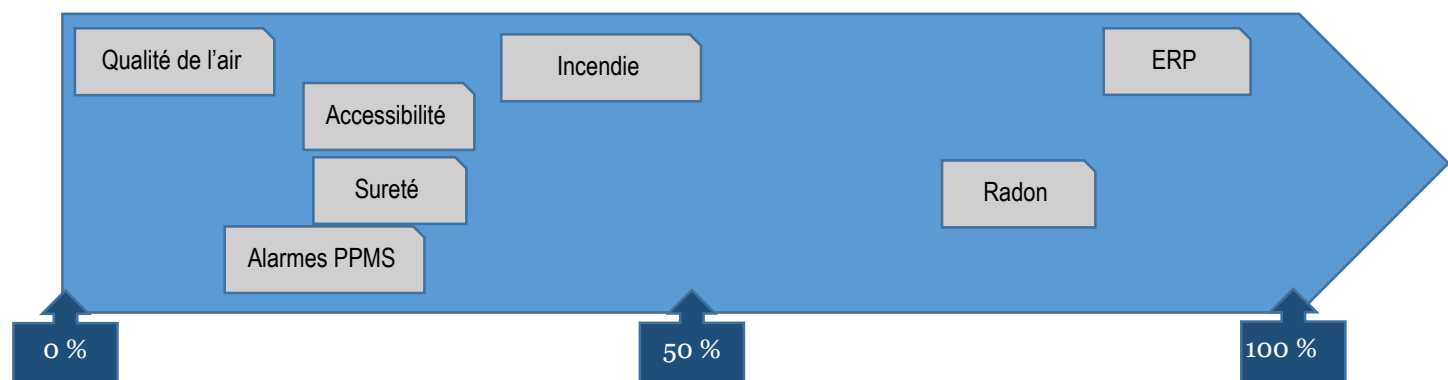
Ce plan a également fixé, en juin 2019, des objectifs de moyens pour atteindre des résultats à horizon 2050 :

Actions	Situation juin 2019	Réalisé à fin 2020	Objectifs
Audits énergétiques	Aucun	13 sites audités ou en cours d'audit	Traiter 10 sites en 2019, puis 15 sites par an.
Plans de comptages et suivi consommations	Etat des lieux des outils techniques de comptage	Etude en cours sur montage	Mettre en place des outils de suivi des consommations par bâtiment
Mobilisation des EPLE	2 sites en expérimentation	8 sites inscrits à CUBE'S pour 19/20	Faire participer 10 sites par an pendant 10 ans à cube's
Rénovations des bâtiments (*)		3 sites en APD : Freyssinet à St Briec, Brizeux à Quimper et Joliot Curie à Rennes	Réhabiliter en moyenne de 3 sites par an lesquels
Raccordements réseaux de chaleur	13 sites raccordés à un RCU dont 2 en 2019	5 projets en études sur Lorient et Rennes	Raccorder 1 site tous les 1,5 an
Mise en place de chaudière bois	2 chaufferies à granulés bois	1 chaufferie réalisée 3 chaufferies en études	Raccorder 1 site par an 35 sites en chaufferies bois granulés
Panneaux Photovoltaïques	25 installations	602 kWc installées 200 kWc en études/travaux	Exploiter l'ensemble des surfaces de toiture

UNE STRATEGIE DE LA GESTION DES RISQUES AVANCEE

Sur les différentes thématiques relevant du propriétaire, nous poursuivons nos actions pour être en conformité et assurer la sécurité des usagers. D'ores et déjà, les travaux à réaliser pour atteindre ces objectifs sont intégrés dans la planification 2021 et des années suivantes. Par ailleurs, un rapport d'avancement de l'Agenda d'accessibilité programmé voté en octobre 2015 sera présenté lors de notre session de décembre.

Schéma 2 – Avancement de la stratégie par type de risque au regard des objectifs (annexe 1) :



Ainsi, il vous est propos  :

- **D'APPROUVER la prolongation de l'autorisation du programme 303 d'une ann e (PA 19-21) ;**
- **DE PRENDRE ACTE que seront propos s fin 2021 un bilan du PA 19-21 un nouveau plan d'actions pour les ann es   venir**

Annexe 1 : stratégie du propriétaire : objectifs de traitement des risques

Risques réglementaires	Objectifs
Etablissement recevant du public (ERP)	- Réaliser dans les meilleurs délais les travaux nécessaires pour lever les avis défavorables
Incendie	1- Remplacer avant janvier 2022 tous les Systèmes de Sécurité Incendie équipés de détecteurs ioniques. 2- Remplacer tous les SSI dont les systèmes ne sont plus commercialisés depuis plus de 5 ans.
Accessibilité	Rendre accessibles tous les lycées en 2025, selon les priorités d'intervention suivantes : N°1 : Lycées Axes 1 et 2 N°2 : Bât à rénover inscrits au PA N°3 : Rapport coût / gain en accessibilité intéressant N°4 : Cités scolaires N°5 : Lycées agricoles, lycées professionnels
Sûreté	Aménager tous les sites sous 10 ans, afin d'assurer la sécurisation périmétrique, selon les priorités d'intervention suivantes : N°1 : Sites urbains, Problème de clôtures, absence d'alarmes PPMS N°2 : Sites avec alarmes PPMS. N°3 : Sites agricoles
Plan Particulier de Mise en sûreté (PPMS)	Equiper l'ensemble des lycées sous 4 ans Soit 24 lycées /an.
Radon	Réaliser les travaux de manière à respecter la réglementation, soit être inférieur à 300 Bq/m ³ dans tous les bâtiments, selon le calendrier suivant : Départements 22 et 29 avant 2021 Départements 35 et 56 avant 2022
Qualité de l'air	Mettre en œuvre la réglementation selon les priorités d'intervention suivantes : N°1 : Test de la prestation dans un lycée par département N°2 : déploiement dans les 103 autres lycées
Amiante	Mise en œuvre de la stratégie de désamiantage arrêtée par la Région consistant en un retrait progressif des matériaux amiantés selon les priorités suivantes : 1- Retrait matériaux amiantés liste A avant 2022 2- Sécurisation des locaux en attente de retrait 3- Puis retrait progressif de tous les matériaux amiantés liste B